

LE MOT DE VOTRE MAIRE



Chères Wattenaises, chers Wattenais,

▪ **Mercredi 26 novembre 2025, dernier Conseil Municipal du mandat.** Une décision importante, le recrutement d'un « Responsable des Services Techniques » après un départ en retraite, pour aller de l'avant !

▪ **Depuis 20 ans ma et notre priorité sont les Ecoles.** Des demandes de matériel informatique sont en cours de réalisation pour l'école élémentaire Georges Fortry.

▪ **Les vœux de la commune se dérouleront le samedi 10 janvier 2026 à 17h00, salle Saint-Gilles.**

▪ **A cette occasion un Moulin d'Or sera attribué à M. Dominique Grave, médecin qui fut le coordinateur pour la vaccination** durant la période du covid, et relança l'association ADMR en prenant la présidence.

▪ **Les membres du CCAS ont confectionné le colis de nos aînés de la Ville et de l'Ehpad, avec beaucoup de bienveillance.**

▪ **La pose de la première pierre du nouveau bâtiment du Centre socio-culturel aura lieu courant janvier.**

Bonnes fêtes de fin d'année.

Daniel Deschodt.

▪ DON DE SANG :

Vendredi 13 mars de 14h00 à 18h00 salle Saint-Gilles

▪ **Bus Bleu France Services : le 3ème vendredi du mois de 9h à 13h** devant la mairie. Sur rdv au : **03 59 73 49 50**

▪ **Centre itinérant de la Carsat : le 12 février et 19 mars** sur rendez-vous au **39 60** ou assuranceretraite.fr

INFO associations

▪ **Union Colomophile de Watten** : Nouveau président : Daniel VANDENBUSSCHE ▪ **Médaillés du Travail** : Nouvelle présidente : Marie-Andrée BECKAERT. ▪ **La Guillaume Tell** : Nouveau président : Jean-Noël VANVINCQ.

Nouvelle association : ▪ **2CV Club des Flandres « section audomaroise Un œil dans les rétros »**. Présidente : Annie WIEL.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre 2025

▪ **Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 26 novembre 2025 à 19h00 en mairie sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire.**

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Dambricourt, Mme Binet à partir de 19h20, Mme Becquet, M. Vanpoperinghe secrétaire de séance, Mme Scotté, Mme Delhaye, Mme Cadet, M. Charlemagne, M. Dacquin, M. Penez, M. Blin, Mme Voet, M. Marie.

Excusés : Mme Rousselle (procuration à M. Dambricourt), M. Buckman (procuration à M. Avart), Mme Soltysiak (procuration à M. Vanpoperinghe), M. Odièvre, M. Révillon, Mme Cabre (procuration à M. Deschodt), Mme Wuyts, Mme Binet (procuration à M. Ducrocq jusque son arrivée).

Les délibérations intégrales peuvent être consultées sur notre site internet : watten.fr

▪ **Tarifs des services publics communaux :**

Les droits de location des salles ont été

maintenus au même niveau qu'en 2025 pour les wattenais et augmentés de 10 € pour les extérieurs.

Les droits funéraires ont été maintenus pour le columbarium et l'espace cinéaire, pour les concessions au cimetière, augmentation des 3 tarifs : pour 15 ans 27€/m2 au lieu de 25, pour 30 ans 45€ le m2 au lieu de 40, pour 50 ans : 100€ le m2 au lieu de 95.

Les différents droits de place et droits divers ne changent pas sauf pour les terrasses : passage de 15 à 16 € par an et par m2. *Adoption à l'unanimité (tous les tarifs sont consultables en mairie ou sur notre site internet).*

▪ Indemnités de gardiennage :

L'indemnité de gardiennage du cimetière et des parcs de jeux est fixée à 640 € pour l'année au lieu de 625€. L'indemnité de gardiennage de l'église est fixée au montant prévu par l'arrêté préfectoral non paru à ce jour. Les indemnités sont attribuées aux agents ayant effectué le service sur récapitulatif. *Adoption à l'unanimité.*

▪ Autorisation d'engager les dépenses d'investissement :

En attendant le vote du prochain budget qui aura lieu en avril 2026. Il est permis après délibération d'engager un quart des dépenses d'investissement du budget précédent. Cette autorisation permettra donc une dépense de 311 499 € qui seront affectés comme suit : toiture de l'église : 56 000 € ; frais de maîtrise d'œuvre pour les travaux du centre Socio Culturel : 40 000 € ; travaux de construction du Centre Socio Culturel : 200 000 € ; provision chaudière : 6 000 € ; équipement informatique de l'école Fortry : 9 499 €. *Adoption par 16 voix pour et 4 abstentions.*

▪ Forfait matériel pédagogique :

Les élus ont reconduit pour l'année scolaire 2025/2026 le forfait pour le matériel pédagogique à hauteur de 50 € par enfant wattenais et extérieur pour les écoles publiques et wattenais pour l'école privée. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Forfait matériel pédagogique :**

Les élus ont reconduit à hauteur de 30 € par élève de l'école élémentaire Fortry le forfait sorties pédagogiques instauré en 2023. *Adoption à l'unanimité*

▪ **Subvention Watten Athlétisme :**

L'association Watten Athlétisme a élu un nouveau bureau. Elle n'avait pas sollicité de subvention depuis 2022. Pour répondre à sa demande présentée fin octobre il a été décidé de lui attribuer une subvention identique à 2022 soit 1 747 € dans l'attente du vote du prochain budget. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Création du poste de Responsable des services techniques :**

La délibération prise le 23 juin 2025 pour l'embauche d'un responsable des services techniques doit être reconsidérée après avis du Centre de Gestion 59. En conséquence M. le Maire a demandé aux élus de délibérer à nouveau afin de requalifier le poste en tenant compte de la mission sur le terrain et de créer à cet effet un poste

de Chef des Services techniques relevant de la catégorie C de la filière technique de la fonction publique territoriale. *Adoption par 16 voix pour et 4 contre.*

▪ **Sivom - Participation communale :**

La participation communale au budget du Sivom s'élève à 248 416 € pour 2026. Il est proposé de reconduire la contribution budgétisée à hauteur de 140 000 € comme en 2025 et de fiscaliser la somme de 108 416 €. *Adoption par 16 voix pour et 4 contre.*

▪ **Territoire d'Energie Flandre - Acceptation du versement de l'aide ACTEE :**

Pour la rénovation de la salle Jean-Pierre Decool, la commune a bénéficié de l'aide ACTEE, programme d'aide financière pour la transition énergétique à hauteur de 14 651,46 €. Il convient de valider la réception de la seconde partie de l'aide et de reverser au Territoire d'Energie Flandre la somme de 3 662,86 € pour participation financière au Service transition énergétique du

TEF. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Décision modificative n°2 :**

À la demande du Service de Gestion Comptable, une délibération modificative d'un montant de 25 705,99 € doit être prise par le Conseil municipal. S'agissant d'une opération d'ordre, cette décision équilibrée en recettes et en dépenses n'a aucun impact sur le budget d'investissement. *Adoption à l'unanimité.*

▪ **Motion de soutien :**

Les élus ont également voté à l'unanimité une motion de soutien au personnel de l'hôpital maritime de Zuydcoote.

Retrouvez sur watten.fr

les délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du maire



LIBRE EXPRESSION du groupe *En Avant Watten*

Au dernier conseil, deux conceptions se sont opposées pour la gestion du personnel. Pour le maire (voir les infos municipales de novembre) tous les agents techniques s'occupent de tout. De fait : personne n'est responsable de rien. Pour nous, les fonctions doivent être définies et personnalisées.

Les espaces verts : La commune verse 248 495€ au Sivom dont l'une des missions est l'entretien des espaces verts. Or, le maire écrit : « oui ! Compétence du Sivom mais gérés au quotidien par la commune ». Ainsi, il y a une double gestion (c'est bien là le mal français). Si vous n'êtes pas satisfaits, à qui allez-vous réclamer ? Une convention prévoit la mise à la disposition du Sivom de 2,5 personnes (dont le salaire est remboursé à la commune). Dans la mandature précédente, nous avions personnalisé ces agents, à charge du Sivom de les gérer. Or, cette action a été abandonnée par l'équipe actuelle et répartie sur les six agents du service technique : de la gestion du personnel, en plus, laquelle est déjà payée au Sivom !

Création d'un poste de Chef du service technique : Pour le maire, cette embauche, « c'est l'occasion de se restructurer ». La DGS nous dit : « ce recrutement permettrait de soulager les demandes d'interventions adressées en mairie ». Le maire écrit « que chacun fasse son travail ! ». Nous nous disons : « qui fait quoi ? ». Les demandes sont adressées en mairie; dans ce cas, le personnel est un relais d'information. Pour nous, les demandes doivent être traitées, par l'adjoint aux travaux, en concertation avec l'agent de maîtrise. Ils déterminent ce qui peut être fait en interne ; à charge, pour l'agent de maîtrise d'organiser le travail. Donc pas besoin de nouveau Chef !

Nous vous souhaitons, à vous et à vos familles de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

LIBRE EXPRESSION du groupe *Objectif Watten*

Réponse à « En Avant Watten »

Extension du Centre Socio Culturel

Pas un centre social : mais le Centre Socio Culturel. Ça n'est pas le projet du maire mais d'un groupe. Il n'a jamais annoncé 40% à financer, on espère mieux, comme ce fut le cas pour le terrain synthétique subventionné à 75 %.

Le pays est endetté mais la vie ne s'arrête pas ! Rappel de quelques chiffres : le Centre Socio Culturel, c'est plus de 700 familles adhérentes, en plus de la subvention communale, la participation financière de la CCHF permet à 13 communes de bénéficier des actions du centre dont le budget avoisine les 700 000 €.

Le nouveau bâtiment du CSC correspond exactement aux attentes : temps libre, loisirs, culture... et comme le dit régulièrement le maire c'est « **la soupe de sécurité de la commune** ». **Ne pas le faire serait une faute.**

Recrutement d'un responsable des services techniques :

C'est une personne qui sera sur le terrain pour un remplacer un personnel parti en retraite. Un appel à candidature a été effectué, et l'un des postulants qui a une solide expérience et remplissait toutes les conditions demandées a été retenu.

Le travail est un trésor (fable de La Fontaine) : pas de leçon svp monsieur le leader de la minorité !

Avec ses 43 associations, notre commune possède un magnifique « vivier » de bénévoles pour lesquels nous sommes toujours à l'écoute. Le dynamisme est le moteur de notre groupe dans l'optimisme !

A la demande du groupe, Daniel Deschoudt se représentera aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 15 mars avec un tiers de nouveaux candidats et la même passion pour notre commune !